



Le Président

Paris, le 2 septembre 2020

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Au nom du Comité National Olympique et Sportif Français, je tiens à vous adresser nos plus sincères félicitations républicaines pour votre élection lors du dernier scrutin municipal. Vous le savez, l'épidémie de COVID-19 a fortement perturbé le bon fonctionnement de notre pays. Le **secteur associatif sportif, qui constitue un pilier de la vie sociale et économique de nos communes, a été et reste particulièrement impacté par les conséquences de la crise sanitaire inédite que nous traversons** : annulation des galas, tournois et compétitions de fin de d'année, surcoûts liés à l'entretien et à l'achat de matériel pour le respect des règles d'hygiène, non-reprise de licences en raison de l'incertitude sanitaire et du contexte économique et social, incertitudes liées aux difficultés d'accès aux équipements et au domaine publics, etc.

En votre qualité de Maire, vous savez ce que les clubs sportifs associatifs apportent au quotidien aux populations qui vivent sur votre territoire. Les clubs animent, éduquent et forment. Bien sûr, ils jouent un rôle déterminant dans la préparation des futurs champion-ne-s de demain, celles et ceux qui auront notamment l'honneur de représenter la France lors des prochains Jeux Olympiques et Paralympiques. Mais les clubs sont avant tout une école de la vie. Présents sur tous les territoires de la République, ils sont des vecteurs essentiels de lien social. Leur survie, alors que l'épidémie de COVID-19 nous a rappelé l'importance primordiale de pratiquer une activité physique régulière, doit être une priorité de l'action conjuguée du mouvement sportif et des pouvoirs publics dans les prochains mois.

Aux côtés de ses 107 fédérations sportives membres et agissant en tant que représentant légal du mouvement sportif français, le CNOSF s'est fortement mobilisé pour **accompagner et soutenir les 180 000 associations sportives fédérées**, particulièrement dans la période cruciale de rentrée et la reprise des activités sportives qui se prépare. Après un important travail d'écoute, de recensement et d'analyse, nous avons mis sur pieds **un plan global de soutien aux clubs et aux fédérations sportives**, qui s'articule autour des quatre dispositifs suivants :

- **Le dispositif national de mécénat « Soutiens ton club »** : développé avec la Fondation du Sport Français, le CNOSF, le Comité Paralympique Sportif Français, avec le concours du Ministère des Sports et soutenu par des associations de collectivités et d'élus, dont l'Association des Maires de France et France urbaine, il mobilise les dispositifs fiscaux du mécénat au profit des clubs sportifs fédérés pour les soutenir financièrement.
- **La campagne de communication grand public « Esprit Club »** propose un message simple pour encourager les Français à reprendre une activité physique et sportive au sein d'un club fédéré à la rentrée de septembre. Elle se compose de supports de différents formats facilement

adaptables que vous pourrez reprendre et diffuser facilement en y ajoutant gratuitement le logo de votre collectivité.

- La plateforme digitale « **Mon Club près de chez moi** » : développée par le CNOSF avec la start-up BeSport, elle est un véritable « réseau social du sport », qui référence et cartographie gratuitement les clubs sportifs sur tout le territoire. Elle permet à chacun de trouver le club ou le sport correspondant le mieux à ses attentes et offre des contenus et services exclusifs.
- **La carte passerelle pour rapprocher l'école et les clubs** : permet aux écoliers de CM1 et CM2 de tester gratuitement différents sports à la rentrée scolaire, au sein des clubs partenaires de l'opération référencés sur la plateforme digitale « Mon Club près de chez moi ».

Vous le voyez, le mouvement sportif est plus que jamais mobilisé et uni pour se relever ensemble et plus fort de la crise. Mais cette action volontariste et engagée ne portera ses fruits que si elle est soutenue et appuyée par l'ensemble des acteurs qui partagent avec nous cet objectif. C'est la raison pour laquelle **nous comptons sur votre aide pour relayer et favoriser la mise en œuvre de ces différents dispositifs d'aide sur votre territoire** (cf. en annexe une présentation plus approfondie de chacun d'entre eux pour vous permettre de vous les approprier). Nous savons également pouvoir compter sur votre soutien pour **assurer aux associations sportives la visibilité et la stabilité dont elles ont grandement besoin pour la poursuite de leurs activités dans un contexte d'incertitudes et d'instabilités qui pourrait mettre à mal le lien social et la cohésion nationale.**

Sachant pouvoir compter sur votre concours pour soutenir au mieux les clubs et encourager le retour à la pratique sportive des Français, je vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes plus respectueuses et sportives salutations.



Denis Masegla

Annexe : présentation des dispositifs d'aide aux clubs sportifs fédérés dans le cadre du plan de soutien du Comité National Olympique et Sportif Français

● La plateforme « Soutiens ton club » de recueil de dons en ligne

Description : Soutiens ton club est une plateforme en ligne de dons spécialement dédiée aux clubs sportifs, toutes disciplines confondues, pour les aider à surmonter les difficultés financières liées à la crise du COVID-19.

Les dirigeant.e.s de clubs y inscrivent leurs structures afin de pouvoir recevoir des dons en ligne via une démarche simplifiée et sécurisée pour les différentes parties de la transaction. Grâce à la Fondation du Sport Français, qui est reconnue d'utilité publique et donc éligible aux dispositifs de mécénats, les dons donnent droit à une déduction d'impôt de 60% à 66%. Chaque donateur (particuliers ou entreprises) doit flécher son don sur un club de son choix et recevra un CERFA dématérialisé (reçu fiscal), attestant du don, par voie de mail. Ce dispositif s'accompagne également de la mise en place d'une caisse de solidarité : 10% de chaque don sont affectés à cette caisse qui bénéficiera aux clubs inscrits sur la plateforme mais qui n'auront pas trouvé de donateur.

Le montant minimal du don est fixé à 30 euros.

Plus de 4 800 clubs implantés dans toute la France se sont déjà enregistrés sur la plateforme et ont récolté un montant total de plus de 730 000 € de dons grâce à la plateforme « Soutiens ton club ».

Public cible :

- Les clubs sportifs constitués sous la forme d'une association affiliée à une fédération sportive agréée.
- Les centres de formation agréés des clubs sportifs professionnels quel que soit le statut de leur structure de rattachement.

Partenaires : Cette initiative est portée par la Fondation du Sport Français et bénéficie du soutien du Comité National Olympique et Sportif Français, du Comité Paralympique et Sportif Français, du Ministère des Sports, de l'Agence Nationale du Sport, de l'Association des Maires de France, de Régions de France, de l'Association des Départements de France, de France urbaine et de l'Association nationale des élus du sport. Elle bénéficie du mécénat de l'Equipe et de Décathlon.

Site internet : <https://www.soutienstonclub.fr/>

Lien pour inscrire son club : <https://www.soutienstonclub.fr/register-my-club>

Contact : contact-soutienstonclub@fondation-du-sport-francais.fr

● La campagne de communication « Esprit Club » pour inciter à la reprise du sport en club à la rentrée

Description : « Esprit Club » est une campagne de communication grand public initiée par le CNOSF pour la promotion du sport en club fédéré à la rentrée 2020. Via sa diversité de supports médiatiques (papiers et numériques), elle touche tous les publics pour les inciter non seulement à pratiquer une activité physique bénéfique pour la santé, mais aussi à partager les valeurs du sport à travers l'expérience en club.

Cette campagne est gratuitement mise à disposition des institutions et collectivités qui souhaitent en profiter pour faire la promotion de la reprise des activités sportives sur leur territoire. Elle est déclinable et adaptable facilement avec les logos des collectivités.

Public visé : Grand public.

Lien pour télécharger le kit de communication adaptable avec le logo de votre collectivité ainsi que le guide explicatif d'utilisation (guide de communication) :

<https://cloud.cnosf.fr/portal/s/012310007141209198662>

● **La plateforme digitale « Mon club près de chez moi » pour faciliter l'accès aux clubs**

Description : Mon club près de chez moi se veut un « réseau social du sport ». Cette plateforme en ligne gratuite répertorie et géolocalise les clubs sportifs sur tout le territoire, permettant ainsi à chacun de trouver le club qui lui correspond en fonction de ses critères (localisation, discipline, niveau, tarifs...). Elle facilite l'accès aux clubs en comptant plus de 145 000 associations sportives déjà inscrites. Elle permet aussi l'animation de communautés de supporters de clubs et l'organisation d'évènements ainsi que le partage de contenus en ligne.

Elle a été développée conjointement par le CNOSF et la start up Be Sport.

Public cible : Clubs et grand public

Site internet : <https://monclubpresdechezmoi.com/>

● **La Carte Passerelle pour permettre aux élèves de découvrir gratuitement un club à la rentrée**

Description : La carte passerelle est la possibilité pour les écoliers CM1 et CM2 détenteurs d'une licence à l'USEP ou à l'UGSEL de tester gratuitement différents sports au sein des clubs partenaires de l'opération. Les clubs partenaires sont référencés comme tels sur la plateforme « Mon Club près de chez moi ». La carte passerelle établit un lien entre le sport scolaire et le sport en club en offrant aux jeunes l'opportunité d'essayer une ou plusieurs activités avant de s'engager.

Public cible : élèves de CM1 et de CM2

Partenaires : Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL).

Site internet : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html#:~:text=La%20Carte%20Passerelle%20est%20un,national%20olympique%20et%20sportif%20fran%C3%A7ais.>

Lien pour inscrire son club : <https://form.jotform.com/200641628481352>

● **Guides pratiques de reprise de l'activité sportive et de l'utilisation des équipements sportifs post-confinement**

Description : Réalisés par les fédérations sportives, l'ANDES, l'ANDIASS, l'INSEP, l'Agence nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF, validés et diffusés par le Ministère des Sports, ces guides ont pour objectif de faire des recommandations sanitaires pour accompagner les sportifs amateurs, les sportifs de haut

niveau et sportifs professionnels dans la reprise des activités physiques et sportives dans toutes les phases de l'après-confinement. Ils sont également un outil d'aide précieux à la décision pour les gestionnaires d'installations sportives publiques ou privées.

Ils concernent tous les sports et se composent de :

- Guide de recommandations sanitaires à la reprise sportive
- Guide d'accompagnement des sportifs de haut niveau et professionnels
- Guide de recommandations des équipements sportifs terrestres, sports d'eau, piscines, centres aqualudiques et espaces de baignade naturels

Public cible : Collectivités, gestionnaires d'équipements, clubs, pratiquants, sportifs de haut niveau et sportifs professionnels

Liens pour télécharger les guides :

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/guide-de-la-rentree-sportive>

<http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>